

Réf: Dossier 217941

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « 2 KF AKAKRO » en abrégé « KONE KAMATE ET FAMILLE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY , GENIE
2000 EXTENSION LAURIER 17 A PROXIMITE DE LA CITE
SYMPHONIA, Lot 36, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2 KF AKAKRO » en abrégé «
KONE KAMATE ET FAMILLE »

Objet : PRODUCTION ANIMALE, PRODUCTION AGRICOLE, FOURNITURE DE MATERIEL AGRICOLE ET DE PRODUIT D' ELEVAGE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY , GENIE
2000 EXTENSION LAURIER 17 A PROXIMITE DE LA CITE
SYMPHONIA, Lot 36, Ilot 2

Dirigeant(s) M KAMATE YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05893 du 01/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39804/GTCA/RC/2023 du 01/06/2023

